DEPARTEMENT DU **BAS-RHIN**

DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL GENERAL

Réunion du 5 janvier 2015

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient <u>présents</u>: Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL,

Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLY, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, Madame Laurence MULLER-BRONN, secrétaires

Procuration(s):

Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Robert Excusé(s):

HERRMANN

Absent(s): Monsieur Thierry CARBIENER

Monsieur Alfred BECKER Rapporteur:

N° CP/2015/14 -Développement des transports collectifs - 1142

Avenant n°1 à la convention technique et financière

concernant l'aménagement en faveur des transports collectifs

sur la RD 468 au sud de la CUS

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve le principe de modification de la répartition de la maitrise d'ouvrage pour la réalisation de la voie bus à l'entrée sud de Plobsheim et valide la conclusion d'un avenant à la convention quadripartite du 20 décembre 2013,
- autorise son président à signer cet avenant.

Pour extrait conforme: Pour le Président La Directrice des services de l'assemblée

Le Président, Guy-Dominique KENNEL

Adopté à l'unanimité

Francine THOMAS

Accusé de réception N°: 067-226700011-20150105-lmc191401-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 08/01/15